

avril 2025

Bulletin communal de la ville de Fontaine-l'Évêque

FEcontact

Fontaine-l'Évêque | Forchies-la-Marche | Leernes



© Derry Turla

www.villedefontaine.be



édito



Chers concitoyens,

Nous ouvrons ce numéro de printemps par diverses informations citoyennes mais aussi par quelques aboutissements de travaux de voiries qui méritent un petit coup de projecteur. L'occasion de souligner l'excellent travail de notre service des travaux qui œuvre la plupart du temps dans l'ombre.

Nous avons souhaité à nouveau interpeller la population sur la problématique des dépôts sauvages, véritable fléau de notre société, en espérant conscientiser davantage tout un chacun sur ses devoirs civiques mais aussi sur les conséquences découlant de ces incivilités. Nos agents constatateurs, aidés par une technologie plus accrue, appliquent la réglementation pour traquer les pollueurs qui devront répondre de leurs actes.

Enfin, dans un souci de transparence et d'écoute, nous avons répondu à la demande de l'opposition en consacrant la traditionnelle double page événement à une présentation générale des membres du conseil communal et de l'action sociale. Vous trouverez un aperçu générique de la Déclaration de Politique communale en fin de ce bulletin communal. Nous vous invitons à consulter notre site internet pour de plus amples renseignements.

L'enseignement communal est mis à l'honneur dans ce numéro avec une présentation de nos différentes implantations scolaires et de l'Académie. Vous trouverez également des informations relatives à l'extrascolaire.

Une liste succincte des investissements extraordinaires pour l'année en cours vous est communiquée en fin de Contact et nous donnons une fois encore la parole aux associations qui oeuvrent pour notre belle entité.

Côté animations, nous vous dévoilons dans ces pages les prochains rendez-vous à ne pas manquer : les journées italiennes, organisées pour la deuxième année à Forchies, mais aussi la traditionnelle journée sportive « Sports en fête » qui aura lieu au Château Bivort ainsi que d'autres festivités de saison. Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer en primeur que nous aurons la chance d'accueillir une étape du « Beau vélo de Ravel » le samedi 12 juillet, un événement à ne pas manquer.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous sur nos prochains événements en espérant vous y rencontrer nombreux.

Votre Bourgmestre,
Gianni GALLUZZO.

sommaire

	Page 3	Avis à la Population
	Pages 4-5	Travaux et Cadre de Vie
	Pages 6-7	L'événement
	Pages 8-11	Enseignement
	Pages 12-13	Culture
	Page 14	Bibliothèque
	Page 15	Insertion, Emploi, Citoyenneté
	Pages 16 - 17	Associatif
	Page 15	En bref
	Page 19	Agenda



CARTES D'IDENTITÉ PÉRIMÉES : PENSEZ À LES RENOUELER !

L'eID est la carte d'identité électronique délivrée à tout Belge âgé de plus de 12 ans. Elle vous permet de prouver votre identité et de voyager au sein de l'Union Européenne.

Grâce à sa puce électronique, l'eID vous offre de plus bien des avantages : s'identifier sur internet, apposer sa signature électronique, obtenir quantité de documents administratifs en ligne, introduire sa déclaration fiscale, voyager, s'identifier dans les hôpitaux, etc.

Une carte périmée ou annulée engendre pour son détenteur des problèmes lorsque qu'il doit s'identifier au moyen de celle-ci (hôpitaux, pharmaciens, aéroport, compléter sa déclaration fiscale via le tax-on-web, etc.)

Il en est de même pour les cartes de séjour. Nous avons constaté un nombre élevé de cartes périmées, malgré les rappels envoyés. Assurez-vous de la validité de votre CIE avant d'en avoir besoin afin d'éviter tout désagrément.

INFRABEL : NUMÉRO D'URGENCE 1711

En tant que gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, Infrabel est responsable de la sécurité sur et autour du domaine ferroviaire. Chaque année, Infrabel constate de nombreux incidents aux passages à niveau, qui entraînent malheureusement plusieurs victimes. De plus, ces accidents causent des dégâts matériels considérables et des retards importants pour le trafic ferroviaire. L'analyse de ces incidents nous apprend qu'une part importante d'entre eux aurait pu être évitée si le trafic ferroviaire avait été arrêté plus tôt.

Infrabel dispose du **numéro d'urgence 1711** qui vous met en contact direct avec la Central Dispatch, qui peut rapidement arrêter le trafic ferroviaire en cas de situation d'urgence.



CÉLÉBRATION DES CENTENAIRES

A toute personne domiciliée dans l'entité qui fête ses 100 ans : Le Collège communal souhaite offrir un présent à l'occasion de cet événement familial. La famille des centenaires est invitée à prendre contact avec le Département Citoyenneté, service Population (071 54 81 65) si elle souhaite le passage d'un membre du collège communal.

INFO DE LA ZONE DE POLICE : LE 101, UN NUMÉRO D'URGENCE !

En Belgique, plus d'un appel sur quatre à un centre d'appels urgents ne constitue pas une urgence.

Si vous appelez les secours sans raison valable, vous empêchez les opérateurs des centrales d'urgence d'intercepter les appels de personnes qui sont en réelle situation de détresse. Quant aux "farceurs", ils s'exposent à des poursuites judiciaires qui peuvent donner lieu à une condamnation pénale, comme nous le rappelle le site du 112.

Exemples de cas dans lesquels je dois appeler le 101 :

- Dans le cas d'un grave accident impliquant des blessés
- Une personne tente de voler ou d'endommager un véhicule
- Vous êtes victime ou témoin d'une agression ou d'une bagarre
- Vous apercevez une personne cambrioler une maison ou tenter de pénétrer chez vous



DÉJECTIONS CANINES : RAPPEL



Nous rappelons que toute personne promenant un chien sur la voie publique doit, à tout moment de la promenade, disposer d'un sac permettant de ramasser les déjections. Il doit pouvoir en faire la preuve aux représentants des forces de l'ordre qui le demandent.

FINS DE CHANTIERS

Plusieurs chantiers ont pris fin, nous publions ici des photos de la rue de Trazegnies et de la rue de Leernes.

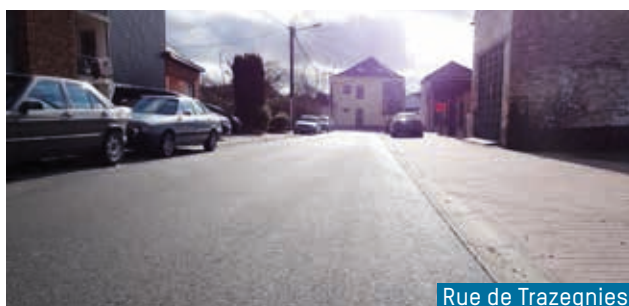
Le mardi 18 février dernier, une structure métallique a été posée à l'emplacement du « pont du Ventaire », complétée par une structure en béton. Le chantier intervient dans le cadre du Plan Mobilité et Infrastructures pour tous 2020-2026 du S.P.W.



Pont du Ventaire



Rue de Leernes



Rue de Trazegnies

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ? PENSEZ AU PERMIS D'URBANISME !

Vous envisagez de rénover votre habitation ? Avant d'entamer vos travaux, il est essentiel de vérifier si ceux-ci nécessitent un permis d'urbanisme. Cette démarche administrative, bien que parfois perçue comme contraignante, est là pour garantir la sécurité et l'harmonie urbanistique de notre commune.

QUELS TRAVAUX NÉCESSITENT UN PERMIS ?

De nombreux travaux de rénovation, même s'ils peuvent sembler mineurs, requièrent une autorisation préalable. En voici les principaux :

- La modification de l'aspect extérieur du bâtiment (changement des menuiseries, nouvelle couleur de façade, etc.)
- La création ou l'agrandissement d'ouvertures (nouvelles fenêtres, portes)
- L'ajout d'une extension ou d'une véranda
- La transformation d'une toiture ou l'ajout de fenêtres de toit
- Le changement d'affectation d'un local (transformer un garage en pièce habitable)
- ...

POURQUOI CETTE OBLIGATION ?

Le permis d'urbanisme n'est pas qu'une simple formalité administrative. Il permet :

- de préserver l'harmonie architecturale de notre commune
- de garantir la sécurité des constructions
- de protéger le patrimoine bâti
- d'assurer le respect des normes environnementales et énergétiques
- d'éviter une amende ou une démolition (dans le pire des cas) des réalisations faites sans autorisation

COMMENT PROCÉDER ?

Pour toute demande de permis d'urbanisme, nous vous invitons à :

1. Consulter le service urbanisme de la commune en amont de votre projet
2. Préparer un dossier complet comprenant plans, photos et description détaillée des travaux
3. Déposer votre demande suffisamment tôt (comptez entre 1 et 4 mois de délai de traitement selon le projet et sa localisation)

NOTRE SERVICE URBANISME VOUS ACCOMPAGNE

Notre équipe est là pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches

Service urbanisme

Tel : 071/54.81.31

Mail : urbanisme@villedefontaine.be

Entreprendre des travaux sans permis alors qu'il est requis peut entraîner des sanctions administratives et l'obligation de remise en état. Pour éviter tout désagrément, renseignez-vous avant de commencer vos travaux !

LA PROPRETÉ À FONTAINE-L'ÉVÊQUE QU'EN-PENSEZ-VOUS?

Pour rendre notre commune encore plus propre et agréable à vivre, la commune de Fontaine-l'Évêque est en train de concevoir un **Plan Local de Propreté**. Nous voulons comprendre **ce que vous pensez de la propreté dans notre commune**.

Alors, **prenez quelques instants (max 3 minutes)** pour partager de façon totalement anonyme vos impressions et suggestions. Votre opinion est

cruciale pour évaluer la situation actuelle et décider des actions à entreprendre.

Un **grand merci** pour votre implication et votre soutien !

Je réponds à l'enquête

3 MINUTES

ANONYME



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES ! UN COÛT INJUSTIFIÉ POUR NOTRE COMMUNE ET UN SENTIMENT DE SALETÉ GÉNÉRALISÉ !

Vous les avez sûrement déjà remarqués : des sacs poubelles abandonnés au coin d'une rue, des encombrants déposés le long d'un chemin, des déchets qui s'accumulent dans nos espaces verts. Ces dépôts sauvages ne sont pas seulement une pollution visuelle et environnementale, ils représentent aussi un coût important pour notre commune - et donc pour chaque citoyen.

UN GASPILLAGE DE RESSOURCES PUBLIQUES

Chaque fois qu'un dépôt sauvage est signalé, la commune doit mobiliser :

- Des agents communaux pour identifier et constater l'infraction
- Du personnel et des véhicules pour le ramassage
- Des ressources pour le traitement approprié des déchets
- Des services administratifs pour le suivi des dossiers

Ces interventions mobilisent du temps, du personnel et du matériel qui pourraient être utilisés pour d'autres services à la population.

UNE ALTERNATIVE SIMPLE ET GRATUITE : LE PARC À CONTENEURS

L'absurdité de cette situation est d'autant plus flagrante que notre commune dispose d'une solution simple et totalement gratuite : le parc à conteneurs. Cette infrastructure vous permet de :

- Déposer légalement vos déchets
- Trier correctement vos rebuts
- Contribuer au recyclage et à la valorisation des déchets

Ensemble, faisons le choix de la civilité et de la responsabilité. Utilisons les infrastructures mises gratuitement à notre disposition et préservons la qualité de vie dans notre commune.

- Et tout cela, sans aucun frais !

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES POLLUEURS !!!

Nos agents constatateurs vont intensifier leurs investigations afin de trouver et de poursuivre les auteurs qui devront payer de lourdes amendes !

UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE

En utilisant le parc à conteneurs plutôt que de recourir aux dépôts sauvages, vous :

- Préserved notre environnement commun
- Évitez des dépenses inutiles à la commune
- Participez à la propreté de nos espaces publics
- Respectez le travail des agents communaux

INFORMATIONS PRATIQUES

Parc à conteneurs TIBI de Fontaine-l'Évêque

Rue du Pétria à 6140 Fontaine-L'Évêque

OUVERT du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00 et le samedi de 9h15 à 17h30.

FERMÉ le dimanche, le lundi et les jours fériés.



CONSEILLERS COMMUNAUX

PS



Gianni GALLUZZO - Bourgmestre

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
gianni.galluzzo@villedefontaine.be



Marc MINNEBOO - 1^{er} Échevin

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
marc.minneboo@villedefontaine.be



Vanessa WAJDZIK - 2^e Échevine

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

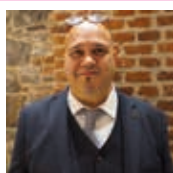
Contact :
vanessa.wajdzik@villedefontaine.be



Gianfranco AUGELLO - 3^e Échevin

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
gianfranco.augello@villedefontaine.be



Boutaleb CHADLI - 4^e Échevin

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
boutaleb.chadli@villedefontaine.be



Kevin DRAUX - 5^e Échevin

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
kevin.draux@villedefontaine.be



Sophie MENGONI - Présidente du CPAS

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

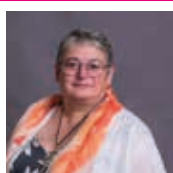
Contact :
sophie.mengoni@villedefontaine.be



Philippe D'HOLLANDER

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
philippe.dhollander@villedefontaine.be



Véronique LEJEUNE

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Veronique.lejeune@villedefontaine.be



Bernard DEWIER

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Bernard.dewier@villedefontaine.be



Pascal GAMBONE

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Padcal.gambone@villedefontaine.be



Stéphane GUAETTA

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Stephane.guaietta@villedefontaine.be



Françoise CASSIVELAN

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Francoise.cassivelan@villedefontaine.be



Ludovic PREVOST

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Ludovic.prevost@villedefontaine.be



Géraldine MARTINQUET

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Geraldine.martinquet@villedefontaine.be

UNION ESSENTIELLE



Noël VAN KERCKHOVEN - Conseiller communal

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

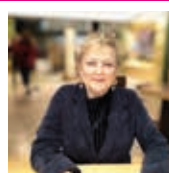
Contact :
Noel.vankerckhoven@villedefontaine.be



Marie-Alice FOSSET

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Marie-alice.fosset@villedefontaine.be



Patricia LHOIR

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :
Patricia.lhoir@villedefontaine.be

MIEUX DEMAIN



Barbara OSSELAER

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Barbara.osselaer@villedefontaine.be



Valentin WIBAUT

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Valentin.wibaut@villedefontaine.be



Antonino LA MARCA

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Antonio.lamarca@villedefontaine.be



Emilie TIMMERMANS

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Emilie.timmermans@villedefontaine.be

MR



Michele SICILIANO

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Michele.siciliano@villedefontaine.be



Yasmin CIGNA

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Yasmin.cigna@villedefontaine.be

DÉFI



Véronique VANDEPONTSEELE

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

Contact :

Veronique.vandepontseele@villedefontaine.be

MEMBRES DU CONSEIL DU C.P.A.S.

PS



Véronique TILMANT

veronique.tilmant@bib.villedefontaine.be



Victoria GUIDO

victoria.guido@bib.villedefontaine.be



Delphine BEQUET

delphine.bequet@bib.villedefontaine.be



Sophie MENGONI

sophie.mengoni@villedefontaine.be



Pierre DURIEUX

pierre.durieux@bib.villedefontaine.be



Ludovic PREVOST

ludovic.prevost@villedefontaine.be



Sébastien VERSTRICHT

sebastien.verstricht@bib.villedefontaine.be

MIEUX DEMAIN



Delphine CAVAGNA

delphine.cavagna@bib.villedefontaine.be



Christine BRUYERE

christine.bruyere@bib.villedefontaine.be



Jacques ISENBORGHTS

jacques.isenborghts@bib.villedefontaine.be

UNION ESSENTIELLE



Marie-Alice FOSSET

marie-alice.fosset@villedefontaine.be



Vanessa Wajdzik,
Échevine
l'Enseignement

LES ÉCOLES COMMUNALES DE L'ENTITÉ : UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

Je vous invite à découvrir les écoles communales, ce sont des lieux d'apprentissages où chaque enfant est accueilli avec bienveillance et encouragé à développer ses facultés dans un environnement épanouissant.

Nos équipes pédagogiques mettent tout en œuvre pour offrir un enseignement de qualité, promouvoir la créativité ainsi qu'un esprit de solidarité et d'entraide.

Des projets pédagogiques intéressants comme :

- 1) L'intégration dans les classes de tableaux interactifs et autres outils numériques qui offrent aux élèves un accès aux ressources les plus modernes.
- 2) Un retour à la piscine pour les élèves de 5^e et 6^e primaire.
- 3) La sensibilisation des enfants aux enjeux écologiques avec des projets de jardinage, l'entretien d'un potager, l'initiation au recyclage.
- 4) Des sorties scolaires et pédagogiques : les classes de neige, les classes de montagne, les visites dans différents musées,...

A travers tous ces projets, les enfants bénéficieront d'une véritable ouverture sur le monde et développeront ainsi leur curiosité.

Les directions se feront un plaisir d'accueillir votre enfant.

Alors, rejoignez nos écoles.

RENTREE SCOLAIRE 25/08/25

Les inscriptions se font :

À partir du 18/08/2025 sur rendez-vous avec la direction

→ Les 20, 21, 22 août 2025 de 9h à 16h sans rendez-vous

→ Les 20, 21, 22 août 2025 de 16h à 18h sur rendez-vous

enseignement@villefontaine.be – La responsable de service, Béatrice Maes et les directions se tiennent à votre disposition durant les heures de bureau au 071/54.81.59

L'ÉCOLE COMMUNALE ANDRÉ BIENFAIT

 Cité des Oiseaux 8 – 6140 Fontaine-L'Évêque

 +32 (0) 71 52 85 69

 <https://www.ecolecommunaleandrebienfait.net/>

A l'école de la Cité des Oiseaux, tout le monde se connaît ! C'est une école familiale soucieuse du bien-être de chaque enfant portée par une équipe éducative dynamique, soudée et motivée, à l'écoute des parents et des enfants.

Lors des apprentissages, les élèves effectuent différentes manipulations. La **différenciation** et la **continuité des apprentissages** font partie des priorités. Les sorties pédagogiques sont nombreuses et diversifiées. En 4^e primaire, les élèves partent en classe de montagne et en 6^e, en classe de neige. Une grande pelouse à l'arrière de l'école permet un espace pique-nique et des jeux. L'école bénéficie également d'un jardin partagé adjacent, d'une salle de psychomotricité et d'un grand réfectoire.

Accueillir les enfants avec leurs richesses et leurs difficultés ; les accompagner le plus loin possible ; les amener à devenir des citoyens responsables, actifs et solidaires... Telles sont les priorités de l'établissement.



L'ÉCOLE COMMUNALE LA PIERRE AUX FONTAINES

 Boulevard du Nord 16 – 6140 Fontaine-L'Évêque
 +32 (0) 71 52 37 30
 <https://www.ecolecommunalepierreauxfontaines.net/>

La **pédagogie alternative** à Fontaine-l'Évêque, c'est possible ! L'école communale « La Pierre aux Fontaines » s'adapte aux besoins de l'enfant et différencie les apprentissages avec du travail en ateliers, en petits groupes ou en individuel. L'école est organisée en **classes verticales** en section maternelle comme en section primaire. Dans un environnement semi-rural, l'implantation dispose d'une grande cour de récréation, d'un coin jardin, de locaux entièrement rénovés et spacieux.

« Notre école est un lieu de vie où petits et grands aiment se retrouver et parcourent un bout de chemin ensemble afin de construire leurs savoirs et compétences, entourés et guidés par une équipe pédagogique bienveillante, soucieuse du bien-être de tous. L'observation est le point de départ de la plupart des apprentissages qui se construisent à partir de projets concrets car c'est en faisant que l'on apprend », explique Catherine Prévost, directrice de l'établissement.

La « Pierre aux fontaines », c'est une petite implantation où règne une ambiance familiale et bienveillante. C'est une école où chacun trouve sa place. Sa pédagogie favorise l'autonomie, développe l'esprit de coopération et facilite les interactions. Ici il n'y a pas de points, ni de compétition mais de l'entraide, de la collaboration permettant à l'enfant d'évoluer par rapport à lui-même. L'établissement scolaire évalue l'enfant par niveau d'acquisition des compétences où il apprend en observant, en manipulant, en cherchant en en créant. L'école a par ailleurs fait l'acquisition de matériel Montessori pour les manipulations.



L'ÉCOLE COMMUNALE LÉO COLLARD

 Rue de l'Enseignement 49 – 6140 Fontaine-L'Évêque
 +32 (0) 71 52 36 20
 <https://www.ecolecommunaleleocollard.net/>

L'école communale Léo Collard, maternelle et primaire, se veut familiale avec une équipe éducative dynamique, à l'écoute et soucieuse du bien-être de ses élèves. Située en centre-ville, **deux accès** y sont possibles, par la rue de l'Enseignement et par le boulevard du Midi.

Les cours de récréation maternelles et primaires sont indépendantes et sécurisées. Deux réfectoires sont prévus pour les temps de midi, pour les maternelles et pour les primaires. En cas d'intempéries, les enfants du primaire peuvent s'abriter sous un préau et ceux de maternelle bénéficient d'une salle de jeux. L'établissement est équipé **numériquement** de tablettes et de tableaux interactifs. Un projet « potager » est proposé de la maternelle à la sixième primaire. Ensemble, prenons un bon départ à l'école Léo Collard !



L'ÉCOLE COMMUNALE RAYMOND CARPIN

 Rue Bertaux 37A – 6142 Leernes

 +32 (0) 71 52 94 57

 <https://www.ecolecommunaleraymondcarpin.net/>

Nichée au cœur de Leernes, l'école Raymond Carpin n'est pas seulement un lieu d'apprentissage. C'est un espace où chaque enfant grandit, s'épanouit et découvre le plaisir d'apprendre. Ici, chaque élève est au centre de nos attentions, accompagné par une équipe pédagogique passionnée qui croit en son potentiel. Pourquoi choisir l'école Raymond Carpin ?

Parce que votre enfant mérite un cadre où il peut s'épanouir en toute confiance, nous offrons une approche personnalisée qui combine le meilleur des traditions éducatives et les innovations pédagogiques modernes. Chez nous, chaque journée est une aventure riche en découvertes et en émotions positives. Une école dynamique remplie de beaux projets pensés par les élèves et réalisés avec l'accompagnement de l'équipe éducative.

Nos points forts :

- Un accompagnement individualisé pour révéler les talents uniques de chaque enfant.
- Un environnement familial et chaleureux qui favorise le dialogue et la confiance entre enseignants, parents et élèves.
- Une école numérique, équipée de tableaux interactifs, de tablettes et d'ordinateurs pour des apprentissages dynamiques et interactifs.

Des sorties pédagogiques inspirantes :

Nos élèves explorent le monde grâce à des sorties variées : musées captivants, fermes pédagogiques, classes de dépaysement inoubliables à la montagne et à la mer, excursions culturelles passionnantes et activités sportives stimulantes.

Le mot de la direction :

À l'école Raymond Carpin, nous ne nous contentons pas d'enseigner. Nous inspirons, nous encourageons et nous préparons les citoyens de demain. Rejoignez-nous pour un avenir lumineux ! Faites le choix d'une école où l'apprentissage rime avec passion et où chaque enfant peut s'épanouir pleinement. L'école Raymond Carpin, c'est bien plus qu'une école, c'est une famille !



L'ÉCOLE COMMUNALE DES TRIEUX

 Rue Chaussée 135 – 6141 Forchies-La-Marche

 +32 (0) 71 52 73 98

 <https://www.ecolecommunaledestrieux.net>

Située à Forchies-la-Marche, l'école communale des Trieux est réputée pour la qualité de son enseignement, la mise en place de **remédiations**, l'individualisation et l'aménagement raisonnable. Deux cours de récréation distinctes et séparées permettent aux élèves de s'épanouir. Les primaires et les maternelles ont chacun leur réfectoire. Une salle de sport à l'école contribue au développement physique de l'enfant. La **sécurité aux abords de l'école** est également un des atouts de l'établissement. L'école des Trieux, c'est aussi et avant tout le Respect, la Solidarité, l'Empathie et l'ouverture sur l'Art. Sa devise ? « *Ne te demande pas seulement ce que l'école peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire aussi pour l'école. C'est une école qui bouge dans un monde en mouvement* ».



L'ÉCOLE COMMUNALE DES TROIS BONNIERS

📍 Cité des 3 Bonniers 1 – 6141 Forchies-La-Marche

☎️ +32 (0) 71 52 01 17

🌐 <https://www.ecolecommunaledestroisbonniers.net/>

L'école des Trois Bonniers est une petite école familiale, disposant de beaux **espaces verts** (arbres fruitiers, projet naturel, projet potager). Lors des beaux jours, les élèves peuvent profiter des espaces pelouse pour s'amuser, dîner au grand air et ainsi bénéficier des rayons du soleil. Une bibliothèque est à disposition dans l'école ainsi qu'une salle **omnisport** attenante. Cette salle de sport sert également aux plus petits qui peuvent donc y développer leur psychomotricité. A l'école, la diversité culturelle est un atout et tout le monde trouve sa place facilement. L'école se situe près de la sortie de l'autoroute, à proximité de la gare et des arrêts de bus tout en ayant la chance d'être isolée de la circulation, ce qui constitue un point fort pour la sécurité. L'établissement dispose également d'un dortoir pour les plus petits et les récréations des maternelles et des primaires sont séparées. « *Notre petite implantation offre une réelle proximité avec les parents et une écoute attentive dans une ambiance familiale et chaleureuse. L'équipe éducative soucieuse du bien-être de tous valorise le travail des enfants et assure la continuité dans les apprentissages. Disposant d'une belle infrastructure avec des classes lumineuses, une cour sécurisée, une salle omnisport, un réfectoire spacieux ... c'est un lieu où il fait bon vivre et grandir. L'ASBL (ligue des amis des écoles officielles de Forchies-la-Marche) propose de belles activités et gâte nos élèves tout au long de l'année* », relève la directrice.



L'ACADÉMIE DE MUSIQUE ET DES ARTS DE LA PAROLE

📍 Boulevard du Nord 16 – 6140 Fontaine-L'Évêque

✉️ secretariat@acafontaine.be – ☎️ +32 (0) 71 54 16 01

🌐 <https://www.acafontaine.be/>

Edito de Vanessa Wajdzik, Echevine de l'Enseignement :

Vous rêvez de jouer d'un instrument ou de développer votre talent vocal, alors éveillez le musicien qui sommeille en vous. L'équipe de professeurs passionnés vous guidera dans votre parcours musical. L'Académie propose des cours pour tous les âges et adaptés à tous. Vous apprendrez à jouer du piano, de la guitare, du violon ou encore perfectionner votre voix à travers le cours de chant. Chaque année, elle organise concerts et événements pour permettre aux élèves de partager leur talent. N'hésitez pas, découvrez l'univers de notre Académie de musique de Fontaine-l'Évêque.

Forte de 50 années d'expérience, l'Académie de Musique et des Arts de la Parole dispense des cours de musique et de théâtre pour les élèves de 5 à 77 ans et plus. Son enseignement de qualité est orienté vers l'avenir. Il s'adapte à chaque élève, à ses souhaits et à ses futurs parcours artistiques dans une ambiance sérieuse, familiale et bienveillante.

L'équipe pédagogique est soudée et motivée dans le partage de ses connaissances à travers une pédagogie moderne afin de guider chaque élève vers une finalité artistique de qualité qui le rendra autonome.

« L'Académie de Fontaine est un lieu d'apprentissage reconnu et de partage artistique, où toutes les générations se côtoient dans la bonne humeur. Les sourires qu'on y croise reflètent bien la bienveillance et l'atmosphère familiale qui y règnent. Toute l'équipe et moi-même sommes là avant tout pour les élèves, pour les encadrer, les conseiller et les accompagner dans leur développement artistique et personnel. Grâce à une pédagogie classique mais actuelle, nous permettons à chaque élève d'acquérir des bases solides et toutes les connaissances utiles pour leur simple plaisir. Mais nous avons aussi beaucoup de plaisir et de fierté de voir que notre enseignement donne l'envie à ceux qui le souhaitent de poursuivre des études supérieures dans ce domaine », déclare Laurence Dumonceau, Directrice.

Citons parmi les organisations de l'Académie : Un Spectacle des 50 ans à l'Auditorium De Cooman de Montigny-le Tilleul, le Concret de Noël à l'église de Forchies-la Marche, le Concert de Remise des prix au Point 9, un Récital de piano, les fêtes de fin d'année scolaire à l'Académie, etc.

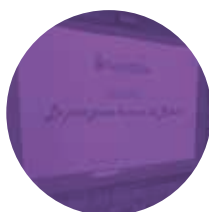


CENTRE CULTUREL



CE QUE VOUS VOYEZ DU CENTRE CULTUREL, LES SPECTACLES, LES CONCERTS, LES VERNISSAGES D'EXPOSITION, NE SONT QU'UNE INFIME PARTIE DE NOTRE ACTION QUOTIDIENNE. CHAQUE JOUR, LE CCF S'ANIME DE MILLE FAÇONS, PROPOSANT DES ACTIVITÉS VARIÉES ET DES PROJETS DESTINÉS À TOUS, JEUNES ET MOINS JEUNES.

Parmi ces initiatives, les ateliers d'écriture et musicaux ont occupé une grande partie de notre temps ces dernières semaines. Cette saison a commencé par l'animation d'un **atelier d'écriture en sixième primaire à l'école Saint François**. Durant dix séances, les élèves se sont appropriés la langue pour (se) raconter des histoires et faire du langage un outil plaisir.



Ensuite, c'est l'atelier musical **"D'un carnaval à l'autre"** qui nous a fait traverser **l'ensemble des écoles primaires de l'entité**. Cette initiative de l'**Académie de musique et des arts de la parole de Fontaine-l'Évêque** est une exploration ludique des œuvres de Vivaldi, et plus particulièrement des Quatre Saisons. Dans cette animation construite par l'**Académie de musique de Binche**, les enfants sont invités à découvrir les rythmes et les nuances de cette musique baroque, tout en mettant en lumière les changements de saisons à travers des jeux sonores et des discussions vibrantes. Dans un deuxième temps, Vivaldi, né à Venise, est le prétexte qui nous permet de faire le **lien avec notre folklore local** ! Le grand final de ce projet a été la présence d'un orchestre sur notre territoire qui a joué en live "Les Quatre Saisons" devant pas moins de 1000 petits Fontainois qui ont repris en chœur "Le petit jeune homme de Binche" : c'est le **territoire tout entier qui a vibré !**



La construction des projets au centre culturel n'est jamais un acte isolé ; elle est toujours **pensée en collaboration avec les enseignants, les associations locales et les artistes**. Chaque programme est un maillon d'une chaîne créative qui vise à enrichir le quotidien de ceux qui y participent. Le centre culturel devient ainsi un véritable **catalyseur d'initiatives**, où la musique, l'écriture, et les arts se mêlent pour proposer une multitude d'expériences immersives. L'engagement avec les **jeunes générations** est **au cœur** de cette dynamique, leur permettant de se découvrir sous un nouveau jour et de développer une sensibilité culturelle qui les accompagnera tout au long de leur vie.



Enfin, le **soutien** aux associations locales reste un pilier fondamental du centre culturel. En effet, il n'est pas rare de voir le lieu se transformer en un espace d'échange, de collaboration et d'accompagnement pour les initiatives portées par les acteurs de la société civile. Que ce soit pour des projets d'insertion sociale, des actions de sensibilisation ou des événements citoyens, le **CCF offre son infrastructure**, son réseau et son expertise pour favoriser l'essor de ces initiatives et créer des liens durables entre les habitants et la culture.

Ainsi, loin de se limiter aux soirées de spectacles, votre centre culturel incarne un **lieu vivant**, un véritable carrefour d'idées et d'échanges, où la culture se décline sous toutes ses formes et touche toutes les générations.

**POUR CONSTRUIRE CE PROJET AVEC NOUS,
PENSEZ À NOUS REJOINDRE !**

AGENDA



AVRIL

ATELIER D'ÉCRITURE

Bibliothèque de Leernes

05/04 - 03/05 - 07/06 | 10H-12H

F.ALLIBRIO : "À L'ITALIENNE"

Spectacle - Point 9

05/04 | 20H

DANSE EN FÊTE

Spectacle de Flamenco

26/04 | POINT 9

MAI

VIE DE CHÂTEAU EN FAMILLE

Visite du Château Bivort

01/05 | 14H-17H

SALUT LES ARTISTES

Exposition - Point 9

16/05 > 15/06/25

VERNISSAGE : 16/05 - 19H

HORS CADRE : 15/06 - 15H - 17H

PUNCH COMEDY CLUB#4

Humour - Point 9

17/05 | 20H

IMPROCAROLO

Humour - Point 9

23/05 | 20H

JUIN

PODCAST LIVE

06/06 | 20H

POUR PLUS D'INFOS,
SCANNEZ LE QR CODE



APPEL À CANDIATURES

SALUT LES ARTISTES

Il y a plus de 20 ans, la ville de Fontaine-l'Évêque initiait cette exposition avec le soutien de Jocelyne Aernaut.

Aujourd'hui, le CCF continue à soutenir les artistes locaux.

✉ centre.culturel@bib.villedefontaine.be

☎ 071/417.582

EXPO

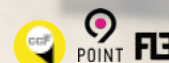
16/05 > 15/06

CONDITIONS

- Habiter l'entité de Fontaine-l'Évêque
- Nous envoyer votre candidature **avant le 11/04**

INFOS NÉCESSAIRES

- Nom, prénom, adresse email & postale
- Titres des oeuvres, dimensions, descriptif
- Valeur d'assurance des oeuvres



LA BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des travaux de mise en conformité aux normes incendie de la bibliothèque de Fontaine-l'Évêque les horaires de vos deux bibliothèques communales sont adaptés.

BIBLIOTHÈQUE LA HALLE AUX LIVRES

Informations:

Place de Wallonie, 15
6140 Fontaine-l'Évêque
071/52.31.93

Horaires:

Mercredi : 8h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h30

BIBLIOTHÈQUE LE JARDIN AUX LIVRES

Informations:

Place Degauque, 1
6142 Leernes
071/52.90.88

Horaires:

Lundi : 10h - 12h et 13h - 17h30
Mardi : 15h - 17h
Jeudi : 13h - 17h30

AGENDA DES ANIMATIONS



Les ateliers Pagimini et Pagivore sont programmés au cours de la 1^{ère} semaine des congés de printemps :

Pagimini (0-3 ans) :
Samedi 26/04 de 10h à 12h

Pagivore (4-6 ans) :
Lundi 28/04 de 14h à 16h

Pagivore (7-9 ans) :
Mardi 29/04 de 14h à 16h



Public : Jeunes à partir de 10 ans
le dernier mercredi du mois : 30/04,
28/05 et 25/06 de 15h à 17h



Public : Intergénérationnelles
Le 3^e vendredi du mois :
18/04, 16/05 et 20/06 de 20h à 22h00



Public : ado-adultes
Le 1^{er} samedi du mois :
5/04, 3/05 et 7/06 de 10h à 12h



Public : ado-adultes
Le 3^e samedi du mois :
19/04, 17/05 et 21/06 de 10h à 12h

Toutes ces animations sont organisées à la bibliothèque de Leernes.
Pour vous inscrire, veuillez nous contacter pendant les heures d'ouverture au 071/52.31.93 ou au 071/52.90.88,
ou bien envoyez un mail à bibliotheque@villedefontaine.be

LIRE : LA PETITE ROUTINE QUI VOUS VEUT DU BIEN !

Au-delà du simple plaisir de lire, l'habitude de plonger dans un livre offre une myriade de bienfaits insoupçonnés pour votre bien-être.

Tout d'abord, la lecture est un excellent antidote contre le stress et l'anxiété. Des études démontrent qu'il suffit de six minutes de lecture pour entraîner une relaxation significative, surpassant même la musique ou une promenade.

Cette habitude favorise également un meilleur sommeil, en éloignant les préoccupations quotidiennes et en permettant une transition douce vers le repos. En effet, lire avant de dormir aide à apaiser l'esprit, contrairement aux écrans qui perturbent notre rythme circadien.

Enfin, lire stimule notre créativité et notre imagination, nous offrant un espace d'évasion et d'épanouissement personnel.

Alors, pourquoi ne pas consacrer 5 à 10 minutes par jour à la lecture ?

Venez à la bibliothèque et laissez-vous inspirer par notre sélection de livres ! Quelles que soient vos préférences littéraires vous y trouverez certainement votre bonheur !





AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE PROLOGER

ASBL AGRÉÉE PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

***Vous êtes propriétaire(s) et vous souhaitez
vous décharger des tracas locatifs ?
L'AIS Prologer peut vous aider !***

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L'AIS est donc l'interlocutrice directe entre les propriétaires bailleurs et les locataires.

QUELS AVANTAGES ?

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs et la prise en charge de toute la gestion locative.

La mise en gestion dans notre AIS vous permet de bénéficier de différents avantages fiscaux :

- Exonération (personne physique) ou réduction (personne morale) du précompte immobilier
- Réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité.
- Réduction du taux de TVA en cas de construction ou achat de neuf (12%) et en cas de démolition/reconstruction (6%).

En confiant votre bien à une AIS, vous bénéficiez également des aides du Fonds du Logement :

- Prêts à 0% TAEG en cas de rénovation d'un bien occupé, ou inoccupé depuis moins d'un an.
- Prime et prêts à 0% TAEG en cas de restructuration ou réhabilitation d'un bien inoccupé.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

✉ : ais.prologer@gmail.com

☎ : 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)

f : AISPROLOGER

SIEGE SOCIAL : Rue de Piéton 2 – 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

COMMUNES COUVERTES :

Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul

CENTRE DE VACANCES 2025 LA GEEKOSPHERE

DU LUNDI 14 JUILLET
AU VENDREDI 8 AOÛT

DE 2.5 ANS
À 12 ANS



ACTIVITÉS DE 8H30 À 16H

ACCUEIL DE 7H30 À 8H30 ET DE 16H30 À 18H



INSCRIPTIONS LES SAMEDIS 17, 31/05 ET 7/06, SOUS RÉSERVE DE PLACE DISPONIBLE. SANS RENDEZ-VOUS, DE 9H À 15H AU CHÂTEAU BIVORT - MUNISSEZ-VOUS DE LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA PERSONNE RESPONSABLE ET DE CELLE DE L'ENFANT ET D'UNE PHOTO RÉCENTE.

[INFOS CDV@VILLEDEFONTAINE.BE](mailto:INFOS.CDV@VILLEDEFONTAINE.BE) – 071/54.81.43

ÉCOLE ANDRÉ BIENFAIT – RUE CITÉ DES OISEAUX N°8 – 6140 FONTAINE L'ÉVÊQUE

AGENDA SENIOR

SAMEDI 03 MAI 2025

Repas + animation musicale

📍 Réfectoire École bienfait

MERCREDI 18 JUIN 2025

Festival mondial des danses folkloriques

📍 St Ghislain

RENSEIGNEMENTS AU SERVICE SENIOR :

☎ 071/54 81 45 – 071/54 81 78

@ seniors@villedefontaine.be

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU CHAF SE POURSUIT PAR DEUX CONFÉRENCES

Le programme de cette année jubilaire s'oriente dans deux domaines différents.

- La généalogie, un thème d'actualité...
- Une découverte dans la vie de l'abbaye d'Aulne qui nous est proche: la personnalité du moine Werrik d'Aulne



Généalogie

Comment aller à la recherche de ses ancêtres ...

par
Bernard Vanden Walle

de **généwal**
GÉNÉALOGIE INFORMATIQUE WALLONNE

Présentation des
futurs ateliers mensuels

Lundi 14 avril - 19h

Maison de la Laïcité
Place Degauque, 1 - Leernes

Places limitées - réservation souhaitée : 0478.64.43.64

Une collaboration du Cercle d'Histoire
et d'Archéologie de Fontaine-L'Évêque - CHAF
et de la Maison de la Laïcité de Fontaine-L'Évêque



C.H.A.F.

CERCLE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE A.S.B.L. :

UN MOINE VIVANT À AULNE: WERRIC, PRIEUR DE L'ABBAYE (XII-XIII^E SIÈCLES)

Le vendredi 6 Juin 2025, à 18h30, Monsieur Eric Delaissé, docteur en histoire, art et archéologie, diplômé de l'UCL et excellent connaisseur du monachisme cistercien, présentera la vie du Prieur Werric auquel il a consacré un livre qui s'attache à donner la traduction française de la « VITA » de WERRIC mort en 1217.

Le texte latin original est dû à un moine contemporain de WERRIC, resté anonyme.

La Vie de WERRIC plonge le lecteur dans la vie cistercienne du début du XIII^e siècle, une période où l'Ordre, créé par Saint Bernard, est à son apogée tant spirituelle qu'économique.

Cette vie spirituelle intense a nourri d'innombrables vocations de moines, moniales et convers cisterciens.

La conférence se tiendra dans une des salles de la Ferme de l'Abbaye. Elle est organisée par les cercles d'histoire de Lobbes, Thuin et Fontaine - l'Évêque et l'association Aulne debout.

Les personnes intéressées par cette conférence peuvent contacter les responsables du CHAF et une large publicité sera assurée, notamment par les réseaux sociaux.

Une réservation préalable est souhaitée. L'entrée est fixée à 10 euros.

Il est bon de se retremper dans la vie d'un ordre qui a animé un lieu qui a illustré la vallée de la Sambre pendant des siècles, avec des heurs et des malheurs comme tant d'autres familles spirituelles.

Christian Daubie et les administrateurs du CHAF



DES POSSIBILITÉS INFINIES ET PARTOUT DANS L'ENTITÉ, AVEC LA MAISON DE JEUNES CASE DÉPART

La Maison de Jeunes est un lieu d'accueil, de rencontre, de créativité, d'expression et de participation pour les jeunes de 12 à 26 ans. Son lieu principal d'activités est à Forchies-la-Marche mais on peut aussi la retrouver ailleurs, grâce :

- ▶ Aux Lud'Aprèm : chaque dernier mercredi du mois à la Bibliothèque de Leernes, de 17h à 19h. Des rendez-vous gratuits à ne pas manquer qui offrent un moment de détente et convivial grâce à la magie des jeux de société ;

On oublie souvent que les jeux de société sont surprenants. En plus de l'amusement et de la distraction qu'ils procurent, ils développent la capacité d'attention, la mémoire, la patience, l'estime de soi, la gestion de ses émotions, le sens de l'observation, l'esprit logique et le langage !

- ▶ A l'Agora foot : le 1^{er} jeudi du mois de 16h30 à 19h, à l'Agora de Leernes, un animateur MJ et des jeunes profitent de l'espace pour faire des parties de foot amicales ;
- ▶ A la Maison de quartier : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 16h à 18h, la MJ t'invite à profiter d'un accueil au sein de la Maison de Quartier de Fontaine-l'Évêque, l'occasion de se retrouver entre jeunes pour faire connaissance, discuter, participer à des activités, créer, se dépenser, s'amuser ou simplement se poser, et cela, gratuitement, en compagnie d'un(e) animateur(trice) MJ ;

- ▶ Au Point 9 : tous les lundis et vendredis, de 12h à 13h, l'opportunité de se poser pour profiter de sa pause de midi à la taverne tout en ayant accès à une expo en cours.

L'occasion pour tout jeune de tisser du lien, vivre des expériences uniques, enrichissantes et humaines, de prendre plaisir dans des actions solidaires, concrétiser des envies, des projets et de rendre possible l'atteinte de nouveaux horizons.

De plus, lors des congés de printemps, la MJ t'invite à maintenir ta forme physique, mentale et ta sociabilité grâce au stage multisports et découvertes qui aura lieu du 5 au 9 mai de 10h à 16h ! Une autre possibilité de passer de bons moments, d'élargir les rencontres et de se créer d'agréables souvenirs.

Pour ne pas le manquer, comme tout ce que l'on propose à la Maison de Jeunes Case Départ, n'hésite pas un instant à nous suivre sur nos réseaux et/ou site internet et surtout de franchir les portes pour saisir l'opportunité de participer à ce qui te plaît !



INFOS:

☎ 071/52.60.21 - 0477/ 82.31.54

📍 Rue Chaussée 65, 6141 Forchies-la-Marche

🌐 www.mjcasedepart.be

@ info@mjcasedepart.be

📷 [mj.casedepart](https://www.instagram.com/mj.casedepart)

📘 Maison de jeunes Case Départ

CONSEIL COMMUNAL EN BREF

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

Le conseil communal, en sa séance du 27 février dernier, a approuvé par 16 oui (PS et M. Siciliano et M^{me} Cigna) et 5 abstentions (MD et UE) la Déclaration de Politique Communale proposée par le Collège communal concernant la mandature 2024-2030.

Voici les conclusions du collège communal : « Cette déclaration de politique communale marque un tournant décisif pour Fontaine-l'Évêque. Nous avons défini des objectifs ambitieux et tangibles pour répondre aux besoins de notre population et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Notre engagement se traduit par des actions concrètes en matière de propreté, de sécurité, de mobilité, d'accessibilité. Nous mettons un point d'honneur à valoriser notre patrimoine culturel, à soutenir les associations locales, et à encourager le développement économique et social de notre ville. Cela impliquera une gestion rigoureuse et transparente de nos finances afin d'optimiser les ressources disponibles pour le bien de tous car nous savons que les prochaines années s'annoncent compliquées et empreintes d'austérité. Cette déclaration forme le souhait de faire de Fontaine-l'Évêque, une ville exemplaire et dynamique ». Vous pouvez consulter l'intégralité de ce point sur notre site internet.

BUDGET 2025

Le Conseil communal, en sa séance du 27 février dernier, a voté le budget 2025 à 14 oui (PS) et 8 abstentions (MD, UE et M. Siciliano et M^{me} Cigna).

Ce budget est le premier de la nouvelle mandature et intègre la poursuite des projets lancés à la fin de la mandature précédente. Durant les premiers mois de l'année 2025, les projets repris dans la nouvelle Déclaration de politique communale seront analysés en collaboration avec les services concernés afin d'être intégrés dans le futur Programme stratégique transversal (PST).

Les futures modifications budgétaires de l'exercice 2025 et les futurs budgets intégreront les crédits budgétaires nécessaires en lien avec l'adoption du futur PST.

L'élaboration de ce budget a été particulièrement compliquée suite au contexte budgétaire actuel auquel la Ville doit faire face: investissements, pension, Zone de Police, Zone d'incendie, CPAS, mesures régionales, mesures fédérales... Malgré tout, le présent budget s'équilibre grâce notamment à la diminution des dépenses de fonctionnement et à un léger prélèvement sur les réserves afin de financer la prime au second pilier de pension.

D'autre part, la Ville devra poursuivre ses efforts budgétaires et concrétiser les mesures qui seront prises dans le cadre du plan de gestion (diminution de la masse salariale, augmentation des recettes, ...) afin de conserver une trajectoire en équilibre.

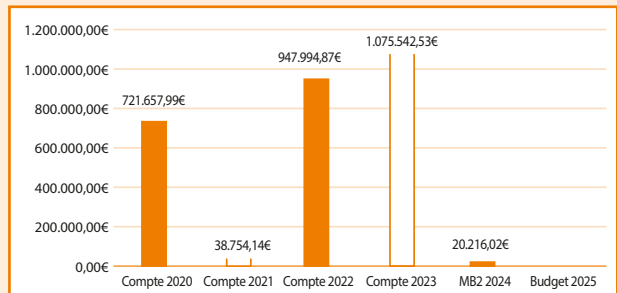
Voici une liste **succincte** des projets extraordinaires avec une incidence financière conséquente :

- Salle Omnisport de Fontaine: travaux d'amélioration énergétique: 2.520.000€ ;
- Restauration de l'ensemble de la toiture du Château Bivort: 2.000.000€ ;
- Maintenance extraordinaire du bâtiment des départements Travaux et Cadre de Vie: 1.330.000€ ;
- Amélioration et réfection de la voirie rue Cité Oiseaux: 713.000€ ;

- Création d'un terrain multisports: 355.000€ ;
- Acquisition de caméras de surveillance pour les différents sites de l'entité : 285.000€ ;
- Aménagement du site Saint-Vaast: 200.000€ ;
- Travaux d'amélioration énergétique via Renowatt: surveillance de chantier: 200.000€ ;
- Schéma de développement communal: 170.000€ ;
- Etude et travaux dans le cadre du projet végétalisation à l'échelle d'un quartier: 159.313€ ;
- Entretien ordinaire de voirie 2025: 150.000€ ;
- Mise en conformité des cimetières: 150.000€ ;
- Achat mobilier urbain: 140.000€ ;
- Aménagement des terrains rue Cressonnière dans le cadre du PRGI: 137.829€ ;
- Mise en place d'une stratégie immobilière: 100.000€ ;
- Travaux de remplacement/suppression des sources lumineuses dans diverses rues de l'entité: 94.380€ ;
- Eglise Saint-Christophe: maintenance extraordinaire de la toiture de la cure: 80.000€ ;
- Curage de la Babelonne: 70.000€ ;
- Maintenance extraordinaire des préaux des écoles: 50.000€ ;
- Câblage des tableaux interactifs: 50.000€

EN RÉSUMÉ

- **Index des salaires** (mars 2025) ;
- Révision des **dépenses de fonctionnement** au regard des utilisations au compte 2023 et des dépenses imputées en 2024: **-164.848€** ;
- Indexation de 2% des **dotations** allouées à la **ZP/CPAS** et indexation de 1% allouée à la Zone de secours ;
- **Dotation du fonds des communes** diminutions de 232.620€/BI 24 et 3.497.285€ pour 2026-2030 et **Add. au Pré Immobilier** diminutions de 234.345€/ au BI 2024 et 3.597.825€ pour 2026-2029



RÉSULTAT DE L'EXERCICE PROPRE :

Compte 2023: + 1.073.542€

MB2 2024: + 20.216,02€

Budget 2025: 0€

LES JOURNÉES ITALIENNES DE RETOUR LES 25 ET 26 AVRIL À FORCHIES !

Un soleil méditerranéen se posera sur la Place Destrée de Forchies-la-Marche durant deux jours placés sous les couleurs d'Italie.

Les festivités débuteront le vendredi à 18h. Un marché de produits italiens proposera des produits alléchants le samedi, de 10h à 18h. Durant toute la journée, le public pourra profiter d'une concentration de Vespa et de voitures anciennes. Fiers du succès de la première édition, la Chorale «Coro Stelutis» et les Chanteurs napolitains «Lip et Lap» seront présents. Également au programme, des animations musicales, covers, une exposition sur l'immigration et des structures gonflables pour les plus petits.



agenda

LE 1^{ER} MAI 2025

Brocante de Wespes

📍 Wespes

LE 10 MAI 2025

Brocante Gilles «Sans Rancunes»

📍 Place Nicolas de Fontaine

LE 24 MAI 2025

Brocante du CQ

📍 Beaulieusart

LE 1^{ER} JUIN 2025

Sport en fête

📍 Château du Bivort

LE 9 JUIN 2025

Marche de la Vierge

📍 Forchies-la-Marche

DU 16 MAI AU 15 JUIN 2025

Salut les Artistes

📍 Point 9

LE 30 AOÛT 2025

Nocturne

📍 Fontaine-L'Évêque

LES PROCHAINES ACTIVITÉS

DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

MARDI 13/05 - 19H30

Ciné-débat «Insoumise» de Jawad Rhalibs

MARDI 10/06 - 19H30

Ciné-débat «Adam's Apple» de Anders Thomas Jensen

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

📍 Place Degauque 1 - 6142 Leernes

☎ 071/54.25.56

✉ maison-laicite@skynet.be

🌐 <https://www.laicite-fontaine.net>



JOURNÉES ITALIENNES

SOUS CHAPITEAU

LES 25 ET 26 AVRIL 2025
À FORCHIES-LA-MARCHE,
PLACE DESTREE



Editeur responsable : Gianni Calluzzo, Bourgmestre

Infos : service développement commercial - 071/54.81.69



Ville de
FONTAINE-L'ÉVÊQUE
Avec le soutien de

